



**TOTAL CAPITAL
INTERNATIONAL**

Rapport financier annuel 2011

Sommaire

1 Rapport de gestion du Conseil d'administration	p. 4	3 Comptes au 31 décembre 2011	p. 12
Activité de la Société en 2011	p. 4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	p. 12
Faits marquants	p. 4	Compte de résultat	p. 13
Filiales, participations et contrôle	p. 4	Bilan	p. 14
Information relative au capital	p. 4	Tableau de flux de trésorerie	p. 15
Présentation des comptes 2011 et affectation du résultat	p. 5	Annexes aux comptes	p. 16
Présentation des risques	p. 5	Faits marquants de l'exercice	p. 16
Conseil d'administration	p. 6	Principes, règles et méthodes comptables	p. 16
Participation des salariés au capital	p. 7	Produits à recevoir	p. 16
Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité	p. 7	Capitaux propres	p. 16
		Composition du capital social	p. 16
		Charges à payer	p. 16
		Impôts sur le bénéfice – déficit à reporter	p. 17
		Comptes avec sociétés liées, filiales et participations	p. 17
2 Rapport du Président du Conseil d'administration (article L 225-37 du Code de commerce)	p. 8		
Rapport du Président (article L 225-37 du Code de commerce)	p. 8		
Rapport des commissaires aux comptes (article L 225-235 du Code de commerce)	p. 11		

Rapport financier annuel 2011

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant en pages 4 à 7 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

Humbert de Wendel
Président-Directeur général

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Activité de la Société au cours de l'exercice 2011

Depuis début 2011, la Société a été appelée à orienter son activité dans le domaine de la gestion et plus particulièrement dans la levée de fonds sur les marchés en vue de contribuer au financement des sociétés du Groupe.

La société Total Capital International n'a eu d'activité significative au cours de l'exercice 2011.

Faits marquants

En mai 2011, la dénomination sociale de DAJA 56 a été modifiée en Total Capital International. L'objet de la société est de lever des fonds, en toutes devises et dans tous pays, sur tous marchés et par tout moyen, en vue de contribuer au financement de sociétés.

Programme EMTN

Depuis le 17 juin 2011, Total Capital International agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal potentiel sous un programme d'un montant de 20 G EUR, sous garantie TOTAL S.A.

Programme-cadre américain (Shelf)

Depuis le 3 novembre 2011, Total Capital International agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal, sous garantie TOTAL S.A., sous un programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (US SEC Registered Shelf).

Filiales, participations et contrôle

La Société n'a pris aucune participation dans une société au cours de l'exercice 2011.

Information relative au capital

Le capital social au 31 décembre 2011 est divisé en 30 000 actions de 10 euros chacune.

L'Assemblée Générale a décidé le 5 mai 2011 d'augmenter en numéraire le capital social qui était 40 000 Euros divisé en 4 000 actions de 10 euros de nominal chacune, d'un montant global de 260 000 (deux cent soixante mille) euros.

Le montant nominal du capital a ainsi été porté de 40 000 euros à 300 000 (trois cent mille) euros par la création et l'émission de 26 000 (vingt six mille) actions nouvelles. Les actions nouvelles ont été émises au pair.

Au 31 décembre 2011, la société TOTAL S.A. (dont le siège social est 2 place Jean Millier – La Défense 6 – 92400 Courbevoie) était l'actionnaire majoritaire de la Société.

Présentation des comptes 2011 et affectation du résultat

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Bilan

Au 31 décembre 2011, le total du bilan est de 258 400 euros contre 4 707 euros pour l'exercice 2010.

La Société n'est pas endettée.

Dettes fournisseurs

Il n'y a pas dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2011 de dettes fournisseurs autres que la facture des honoraires des Commissaires aux Comptes non parvenue d'un montant de 5 980 euros contre 6 016 euros pour l'année 2010.

Résultat de l'exercice 2011

Le compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2011 se solde par une perte de 6 272 euros, due essentiellement aux honoraires des Commissaires aux Comptes.

Affectation du résultat

La perte constatée est affectée au compte « report à nouveau ». Après affectation du résultat, les capitaux propres sont de 252 420 euros pour un capital social de 300 000 euros.

Perspectives 2012 :

Le début de l'exercice a été marqué par la première opération de la Société dans le cadre de la réorientation de son activité.

Total Capital International a en effet lancé le 13 janvier 2012, dans le cadre de son programme EMTN, une émission obligataire d'un montant de 100 M AUD à 5 ans.

Total Capital International a par ailleurs lancé le 14 février 2012, dans le cadre de son programme US Shelf, deux émissions obligataires de 1 G USD à 5 ans et de 1 G USD à 10 ans.

La Société continuera à apprécier les opportunités de marché afin de poursuivre ses interventions.

Présentation des risques

La Société ne présentait pas de risques au 31 décembre 2011, du fait de l'absence d'activité.

Conseil d'administration

Liste des membres du Conseil d'administration avec l'indication des différents mandats qu'ils exercent au sein d'autres sociétés au 31 décembre 2011 :

Jérôme SCHMITT

Président Directeur-général

Président Directeur-général de SOFAX BANQUE
Président Directeur-général de TOTAL CAPITAL
Président de TOTAL FINANCE (SAS)
Président de TOTAL FINANCE EXPLOITATION (SAS)
Président de TOTAL TREASURY (SAS)
Administrateur de ELF AQUITAINE
Administrateur de SOCIETE FINANCIERE D'AUTEUIL
Sociétés étrangères
Président de TOTAL FINANCE GLOBAL SERVICES SA
Director de TOTAL CAPITAL CANADA Ltd
Managing Director de TOTAL FUNDING NEDERLAND

Patrick de la CHEVARDIERE

Administrateur

Président Directeur Général d'ELF AQUITAINE
Président Directeur Général de TOTAL CHIMIE
Président de TOTAL NUCLEAIRE (SAS)
Administrateur de TOTAL CAPITAL
Sociétés étrangères
Administrateur de TOTAL GABON jusqu'en août 2011
Administrateur de OIRC
Director de TOTAL UPSTREAM UK Ltd

Dominique BONNET

Administrateur

Administrateur d'ODIVAL
Administrateur de SOFAX Banque
Administrateur de TOTAL CAPITAL
Administrateur de TECHLAM SA
Sociétés étrangères
Administrateur de CRAY VALLEY IBERICA SA

Noubi BEN HAMIDA

Administrateur

Administrateur de TOTAL CAPITAL

Christine CATELON

Administrateur

Administrateur de TOTAL E&P ACTIVITES PETROLIERES
Administrateur de TOTAL CAPITAL

Marie-Sophie WOLKENSTEIN

Administrateur

Administrateur de TOTAL CAPITAL

Sociétés étrangères

Director de ELF HYDROCARBURES PEROU Ltd

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 décembre 2011, M. Jérôme Schmitt a souhaité être déchargé, à compter du 2 janvier 2012, de ses fonctions d'administrateur et de Président Directeur Général, étant appelé à exercer d'autres fonctions dans le Groupe Total. Afin de le remplacer, le Conseil a décidé de nommer à titre provisoire M. Humbert de Wendel pour la durée restant à courir du mandat, soit jusqu'à l'assemblée qui a statué sur les comptes de l'exercice 2011. Cette nomination a été approuvée par l'assemblée générale du 30 mars 2012. Le Conseil a décidé de maintenir le cumul des fonctions de Président et Directeur Général de la Société, et a élu M. Humbert de Wendel dans ces fonctions.

Total Capital International ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'Administration.

Elle n'a pas mis en place de politique d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

L'actionnaire majoritaire de Total Capital International n'a pas non plus attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions aux administrateurs de Total Capital International à raison des mandats et fonctions exercés par ceux-ci dans la Société.

Participation des salariés au capital

La Société n'emploie pas de personnel.

Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité

La Société ayant une activité purement financière et ne disposant d'aucun effectif salarié propre, son activité n'a aucune conséquence environnement ou sociale qui puisse faire l'objet d'un rapport.

Rapport du Président du Conseil d'administration

Rapport du Président (article L 225-37 du Code de commerce)

Dans le cadre de l'article L 225-37 du Code de commerce, le Président rend compte à l'Assemblée Générale de la composition du conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et des éventuelles limitations de pouvoirs apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général. Il précise également les dispositions statutaires concernant la participation des actionnaires aux assemblées générales.

La liste des membres du Conseil d'Administration avec l'indication des différents mandats qu'ils exercent au sein d'autres sociétés figure en annexe au présent rapport. Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 décembre 2011, M. Jérôme Schmitt a souhaité être déchargé de ses fonctions d'administrateur et de Président Directeur Général à partir du 2 janvier 2012, étant appelé à exercer d'autres fonctions dans le Groupe Total. Afin de le remplacer, le Conseil a décidé de nommer à titre provisoire M. Humbert de Wendel pour la durée restant à courir du mandat, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011. Cette nomination sera soumise à ratification de l'assemblée générale du 30 mars 2012. Le Conseil a décidé de maintenir le cumul des fonctions de Président et Directeur Général de la Société, et a élu M. Humbert de Wendel dans ces fonctions.

Le Conseil d'administration comprend six membres dont deux femmes, soit 33% des effectifs. Ce chiffre est supérieur au seuil de 20% exigé par le code de commerce pour la phase transitoire actuelle qui s'achèvera en janvier 2017.

Code de Gouvernement d'entreprise

Du fait de sa situation de filiale du Groupe Total, Total Capital International ne se réfère pas à un Code de Gouvernement d'Entreprise spécifique. Outre les dispositions légales et réglementaires, la société suit les prescriptions des différents codes internes applicables aux sociétés et responsables du Groupe, tels que le Code de conduite du Groupe et le Code d'éthique financière.

I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées générales et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer la Société et contrôle leur gestion.

Le Conseil d'Administration de la société s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2011 avec l'ensemble des administrateurs.

L'ordre du jour des réunions a comporté en particulier les points suivants :

Réunion du 20 avril 2011 : Compte rendu d'activité - Examen et arrêté des comptes au 31 décembre 2010 - Affectation du résultat – décision de donner une nouvelle orientation à l'activité de la Société et de proposer à l'Assemblée Générale de se prononcer sur les points suivants : Nomination de nouveaux administrateurs Nomination d'un deuxième Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant - Changement de dénomination sociale - Changement d'objet social - Augmentation de capital et reconstitution des capitaux propres - Convocation des actionnaires en l'Assemblée Générale Mixte

Réunion du 5 mai 2011 : décision du maintien de l'option du cumul des fonctions de Président et de Directeur Général - Nomination du Président-Directeur Général – Pouvoirs – Autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires – Pouvoirs financiers délégués par le Président Directeur Général

Réunion du 15 décembre 2011: démission du Président Directeur Général de ses fonctions de PDG et d'administrateur - Cooptation d'un nouvel administrateur - Décision du maintien de l'option du cumul des fonctions de Président et de Directeur Général - Nomination du Président- Directeur Général

II. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne

Dans le cadre de l'orientation de l'activité de la Société vers la levée de fonds sur les marchés en vue de contribuer au financement des sociétés du Groupe, la Société a renforcé la structure de ses procédures de contrôle interne comme décrit ci-après.

Du fait de sa situation de filiale du Groupe Total, Total Capital International applique les procédures de contrôle interne du Groupe et du secteur d'activité auquel elle appartient. Le référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe Total est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Dans ce référentiel, le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation de la conduite des opérations, la fiabilité des informations comptables et financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs. Comme tout système de contrôle interne, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé. Total Capital International en suit les préconisations tant sur le fond que dans la forme.

1. Environnement de contrôle

Le système de contrôle interne du Groupe Total est construit autour d'une organisation opérationnelle en trois niveaux : Groupe, secteurs d'activité (ou Branches), et entités. A chacun des trois niveaux, le contrôle interne est décliné en procédures spécifiques d'organisation, de délégation des responsabilités et de formation du personnel qui sont conformes au cadre général du Groupe.

En tant que filiale du Groupe Total intégrée au sein de la Direction Trésorerie du Groupe – branche Holding, l'organe de contrôle de Total Capital International s'appuie sur des fonctions support de la Direction Financière.

Cet organe est constitué :

- du Conseil d'Administration,
- du Département Contrôle & Gestion des Flux qui valide et contrôle les opérations engagées sur le marché par le Département des Opérations de Marché,
- et de la Direction de la Comptabilité qui assure la comptabilisation des opérations de Total Capital et procède aux déclarations aux différentes administrations sur la base des informations communiquées par le Département Contrôle et Gestion des Flux.

L'organisation du contrôle interne repose d'abord sur des valeurs clés profondément ancrées dans sa culture telles que l'intégrité et l'éthique et sur la compétence du personnel. Les

ressources affectées au contrôle interne de Total Capital International au sein du Département Contrôle et Gestion des Flux sont sensibilisées au contenu et à l'importance des règles de comportement qui sont formalisées dans un code de conduite et une charte éthique disponibles sur le site internet du Groupe.

2. Processus d'identification et d'évaluation des risques

Dans le cadre de la démarche annuelle d'élaboration du plan d'audit interne, La Direction Audit Groupe ainsi que le Trésorier effectuent une revue des risques. Cet examen conduit à proposer une liste de sujets d'audits pour l'année suivante. La liste des sujets ainsi recensés est complétée par des recommandations faites par ailleurs (Commissaires aux Comptes, ...).

L'activité de Total Capital International est encadrée par un Comité hebdomadaire avec la Direction Financière et est reportée au Conseil d'Administration de Total Capital International et de TOTAL S.A., sa société-mère.

3. Activités de contrôle

Les activités de contrôle interne reposent sur la stratégie définie par la Direction Financière du Groupe, la définition d'objectifs précis, l'organisation et les procédures. Ainsi, la politique de financement du Groupe, qui s'appuie sur Total Capital International, est proposée par le Trésorier, également Président de Total Capital International, et fait l'objet d'une approbation par le Directeur Financier du Groupe Total.

Les processus-clés de l'organisation sont étayés par des procédures formalisées de façon à pouvoir en contrôler l'application. Les procédures en place couvrent notamment les domaines d'engagement, d'approbation, d'autorisation, de contrôles et de ségrégation des tâches.

Les principaux processus sont :

- les opérations de change et de taux
- les opérations sur la dette court-terme et long terme

Total Capital International dispose d'un reporting financier conforme aux exigences du cadre de gestion défini par la Direction Financière, aux règles et normes applicables. Les analyses et synthèses sont rapportées et commentées selon une périodicité hebdomadaire et diffusées aux responsables concernés. Par ailleurs, toute émission obligataire fait l'objet d'un contrat conforme au programme d'émission dans lequel elle s'inscrit. Enfin, dans le cadre de la loi Sarbanes Oxley, des contrôles clés ont été identifiés avec les Commissaires aux Comptes sur chaque processus comportant un risque et font l'objet d'une procédure de tests précise et documentée conformément au calendrier arrêté.

4. **Systèmes d'Information et de communication**

Le contrôle des accès aux systèmes d'information constitue un élément clé du système de contrôle interne. La définition des habilitations du système d'information utilisé par Total Capital International au sein des Départements Contrôle et Gestion des Flux et Opérations de Marché est de la responsabilité du responsable Système d'Information du Département qui en assure l'administration. Leur mise en œuvre technique est de la responsabilité de la Direction des Systèmes d'Information suivant des modalités définies entre les deux parties.

Le processus d'information financière produite par l'outil de gestion est étroitement lié au processus d'information comptable et financière du Groupe Total. Ainsi, l'information financière produite au Trésorier du Groupe, de façon hebdomadaire et mensuelle, concerne :

- les positions,
- les engagements,
- les financements.

La communication financière est assurée au niveau du Groupe Total.

5. **Supervision du système de contrôle interne**

L'audit du système de contrôle interne incombe principalement à une fonction centrale, la Direction de l'Audit Groupe, rattachée au Comité Exécutif en la personne du Secrétaire Général. Le planning des interventions est déterminé annuellement. Les commissaires aux comptes procèdent aux vérifications du contrôle interne qu'ils jugent nécessaires dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Les recommandations faites par la Direction de l'Audit interne à l'issue de leur mission sont systématiquement examinées.

Lorsque des actions sont décidées, leur mise en application fait l'objet d'un suivi formel.

De plus un Comité Risques Groupe, créé en avril 2011, veille à structurer le dispositif global de gestion des risques et à l'existence et l'efficacité de systèmes de management des risques adaptés aux enjeux du Groupe. Le Comité Risques Groupe comprend les directeurs de directions fonctionnelles centrales ainsi que les secrétaires généraux ou directeurs financiers des secteurs d'activité. Il dépend du Comité exécutif.

Le Comité Risques Groupe s'appuie sur les travaux des secteurs d'activité et des directions fonctionnelles qui poursuivent en parallèle leurs travaux de cartographies des risques, dont elles présentent régulièrement l'avancement.

III. Limitation aux pouvoirs du Président-directeur général

Lors de sa séance du 5 mai 2011, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la décision antérieure confiant au Président l'exercice de la direction générale de la Société. Cette décision n'a pas été modifiée depuis.

Aucune limitation aux pouvoirs du Président-directeur général n'a été mise en place par le Conseil d'Administration depuis cette date, à l'exception des pouvoirs en matière d'émission d'emprunts obligataires, limités à 3 milliards d'euros par émission.

IV. Participation des actionnaires aux assemblées générales

Les assemblées générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les statuts ne prévoient aucune modalité particulière relativement à la participation des actionnaires aux assemblées générales.

Rapport des commissaires aux comptes (article L. 225-235 du Code de commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Total Capital International S.A..

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Total Capital International et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 Code de commerce.

Paris-La Défense, le 10 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.
Jay Nirsimloo
Associé

ERNST & YOUNG Audit
Pascal Macioce
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Total Capital International, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les charges à payer.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Paris La Défense, le 10 février 2012

KPMG S.A.
Jay Nirsimloo
Associé

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit
Pascal Macioce
Associé

Comptes au 31 décembre 2011

Compte de résultat

(en euros)	2011	2010
Autres produits	-	-
Produits d'exploitation	-	-
Consommation en provenance de tiers	7 325	6 459
Impôts et taxes	500	
Charges d'exploitation	7 825	6 459
Résultat d'exploitation	(7 825)	(6 459)
Intérêts sur prêts long terme		
Intérêts sur les lignes de crédit		
Intérêts sur les prêts sociétés du groupe		
Intérêts sur comptes courants	1 557	
Intérêts sur dépôts et cautionnements		
Produits des swaps		
Autres intérêts et produits assimilés		14
Profits de change		
Produits financiers	1 557	14
Intérêts sur emprunts obligataires		
Intérêts sur commercial papers		
Intérêts sur billets de trésorerie		
Intérêts sur emprunts		
Intérêts sur comptes courants	4	
Intérêts sur dépôts et cautionnements		
Intérêts sur swaps		
Autres charges financières		
Pertes de change		
Charges financières	4	-
Résultat financier	1553	14
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
Impôts sur les bénéficiaires		
Résultat Net	(6 272)	(6 445)

Bilan

ACTIF (en euros)	2011	2010
Actif Immobilisé		
Prêts immobilisés		
Tirages sur lignes de crédit		
Intérêts courus sur prêts immobilisés		
Intérêts courus sur lignes de crédit		
Immobilisations financières, valeur nette	-	-
Total Actif Immobilisé	-	-
Actif Circulant		
Comptes courants et prêts sociétés groupe	258 400	4 707
Créances rattachées		
Débiteurs divers		
Produits à recevoir sur swaps		
Créances	258 400	4 707
Total Actif Circulant	258 400	4 707
Charges constatées d'avance	-	-
Total Actif	258 400	4 707
PASSIF (en euros)	2011	2010
Capitaux Propres (note 4)		
Capital	300 000	40 000
Réserve légale		
Report à nouveau	(41 309)	(34 864)
Réserves	(41 309)	(34 864)
Résultat de l'exercice 2010	-	(6 445)
Résultat de l'exercice 2011	(6 272)	-
Total Capitaux Propres	252 420	(1 309)
Provisions	-	-
Dettes		
Emprunts obligataires après swaps d'émission		
Intérêts courus sur emprunts obligataires		
Emprunts obligataires et assimilés	-	-
Commercial Papers		
Billets de Trésorerie		
Dépôts et cautionnements		
Comptes courants créditeurs		
Dettes rattachées sur dettes financières divers		
Charges à payer sur swaps		
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 980	6 016
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
Dettes d'exploitation (note 6)	5 980	6 016
Total Dettes	5 980	6 016
Produits constatés d'avance	-	-
Total Passif	258 400	4 707

Tableau de flux de trésorerie

(en euros)	2011	2010
Flux net de trésorerie d'exploitation		
Résultat net 2010	-	(6 445)
Résultat net 2011	(6 272)	-
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement		
Flux net de trésorerie d'exploitation	(6 272)	(6 445)
Flux net de trésorerie d'investissement		
Augmentations de prêts long terme		
Remboursements de prêts long terme		
Flux net de trésorerie d'investissement	-	-
Flux net de trésorerie de financement		
Augmentation de capital	260 000	
Dividendes payés		
Emission nette d'emprunts		
Variation des dettes financières à court terme	(36)	36
Variation des créances à court terme	(253 693)	6 409
Flux net de trésorerie de financement	6 272	6 445
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-	-
Incidence des variations de change	-	-
Trésorerie en début de période	-	-
Trésorerie à fin de période	-	-

Annexes aux comptes

1) Faits marquants de l'exercice

En mai 2011, la dénomination sociale de DAJA 56 a été modifiée en Total Capital International. L'objet de la société est de lever des fonds, en toute devise et dans tout pays, sur tout marché et par tout moyen, en vue de contribuer au financement de sociétés.

Le capital social de Total Capital International a été augmenté, par Total S.A., de 260 000 euros. Le capital social est désormais fixé à la somme de 300 000 euros divisé en 30 000 actions de 10 euros chacune, toutes de même catégorie.

2) Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels admises en France.

Les textes ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : Continuité de l'exploitation, Permanence des méthodes, Indépendance des exercices.

3) Produits à recevoir

Produits à recevoir	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts courus		
Autres		
Total	-	-

4) Capitaux propres

	Situation au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	(en euros) Situation au 31 décembre 2011
Capital social	40 000	260 000		300 000
Réserve légale				
Report à nouveau	(34 864)		(6 445)	(41 309)
Résultat de l'exercice 2010	(6 445)		6 445	
Distribution de dividende				
Résultat au 31 décembre 2011				(6 272)
Total des capitaux propres	(1 309)	260 000	0	252 420

5) Composition du capital social

Le capital social de Total Capital International est constitué de 30.000 actions d'une valeur nominale de 10 euros, elle est détenue de la manière suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions
TOTAL S.A.	29 994 actions soit 99,98%
Administrateurs	6 actions soit 0,02%

6) Charges à payer

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 980	6 016
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des charges à payer	5 980	6 016

7) Impôt sur les bénéfices – déficit à reporter

Le montant des déficits fiscaux reportables s'élève au 31/12/2011 à 47 580 €.

8) Comptes avec sociétés liées, filiales et participations

AU BILAN	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Actif		
Créances rattachées à des participations		
Autres créances		
Produit à recevoir		
Disponibilités	258 400	*** NEANT ***
Créances fiscales (Impôt TOTAL S.A.)	-	-
Total	258 400	*** NEANT ***

Passif		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dettes fiscales et sociales (Impôt TOTAL S.A.)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	*** NEANT ***	*** NEANT ***

AU COMPTE DE RESULTAT	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Produits		
Revenus des participations		
Intérêts sur comptes courants	1 557	*** NEANT ***
Total	1 557	*** NEANT ***
Charges		
Charges d'exploitation		
Intérêts sur comptes courants	4	*** NEANT ***
Total	4	*** NEANT ***



TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL
Société Anonyme
Siège social : 2, place Jean Millier
La Défense 6 - 92400 Courbevoie
Capital social : 300 000 euros
479 858 854 RCS Nanterre